

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Terminologie juridique allemande (4DR1048)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Bachelor en droit (immatriculation avant 2018)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Bachelor en droit accéléré	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

MEIER Niklaus, Chargé d'enseignement.

Contenu

Le cours est basé sur la lecture et la rédaction de textes allemands ainsi que d'exercices liés au vocabulaire et à la grammaire. Il implique un important travail personnel de la part de l'étudiant-e.

Forme de l'évaluation

Examen écrit de 2 heures, sans documentation (y compris : sans dictionnaires) et sans outils électroniques connectés (ordinateur, téléphone, etc.).

Documentation

N. Meier, Terminologie juridique allemande, Helbing Lichtenhahn, Bâle 2015.

Forme de l'enseignement

Cours interactif, basé sur la lecture, la discussion, la compréhension orale et l'écrit.

Dispositions spéciales pour les étudiant-e-s sans connaissances suffisantes en allemand : les étudiant-e-s qui ont fait une maturité sans allemand, ou qui, en raison du régime scolaire dont ils ou elles ont bénéficié, ne disposent pas d'un niveau d'allemand équivalent à celui exigé de la part d'un-e élève ayant fait sa maturité en Suisse romande, peuvent se faire dispenser du cours régulier et s'inscrire à un cours spécial organisé par le Centre de langues de l'Université de Neuchâtel (CdL). Cela concerne en général des tessinois-e-s ou romand-e-s qui n'ont pas eu d'allemand au lycée, les étudiant-e-s qui ont eu une maturité professionnelle avec passerelle sans allemand, ainsi que des étudiant-e-s qui ont fait leur scolarité à l'étranger et qui ont eu l'allemand comme troisième langue étrangère.

Pour se faire dispenser du cours régulier, une demande adressée à niklaus.meier@unine.ch est nécessaire. Une fois la dispense accordée, l'étudiant-e en question devra s'inscrire au cours du CdL. Le CdL déterminera l'horaire du cours spécial et la matière à examen.

Le cours spécial présuppose des connaissances élémentaires d'allemand (niveau A1). Les étudiant-e-s qui n'auraient aucune base en allemand sont donc obligé-e-s de se préparer à ce cours et de travailler par eux ou elles-mêmes le niveau A1, p. ex. avec les livres suivants : Motive A1, Kursbuch Lektionen 1-8 (Hueber Verlag), ISBN: 978-3-19-001880-2; Motive A1, Arbeitsbuch Lektionen 1-8 (Hueber Verlag), ISBN: 978-3-19-031880-3. Ce matériel est à leur disposition à l'Espace Multimédia d'Autoapprentissage du CdL, salle D69 du bâtiment du 1er-Mars 26.